



Conscient du caractère innovant et stratégique, voire critique, des activités des pôles de compétitivité qui ont vocation à mettre en jeu des contenus informationnels sensibles, dès 2006, **Valorial a été un pôle pilote** de la première expérimentation de sécurité économique au service des pôles de compétitivité.

Valorial a donc mis en place depuis sa création une procédure stricte de sécurisation de l'information :

- Toutes les personnes de Valorial qui ont connaissance de votre projet (experts thématiques, délégués territoriaux, ingénieurs projets, labellisateurs) ont **signé un engagement de confidentialité**,
- **Les membres du Comité de labellisation ne sont pas industriels** pour éviter tout conflit d'intérêt

Valorial demande aux partenaires de projets de classer l'information de leur projet afin de rédiger des contenus informationnels différents et allégés selon les destinataires de l'information projet :

- **Fiche sensible** : il s'agit d'informations dont la divulgation à des tiers non habilités, va engendrer un retard important dans le projet (divulgation d'informations concurrentielles, état de l'art, clients cibles...) voire la nécessité de réorienter le projet concerné. Cette fiche sensible est donc **à destination des membres du Comité de labellisation, des experts thématiques ainsi que des financeurs publics**.
- Il est toujours demandé aux partenaires de projet de fournir un **résumé public** du projet afin que Valorial ainsi que les financeurs publics puissent communiquer en toute sécurité sur les projets labellisés et financés.

Pour sécuriser vos échanges, Valorial propose aux partenaires l'accès à une plateforme sécurisée sur simple demande.